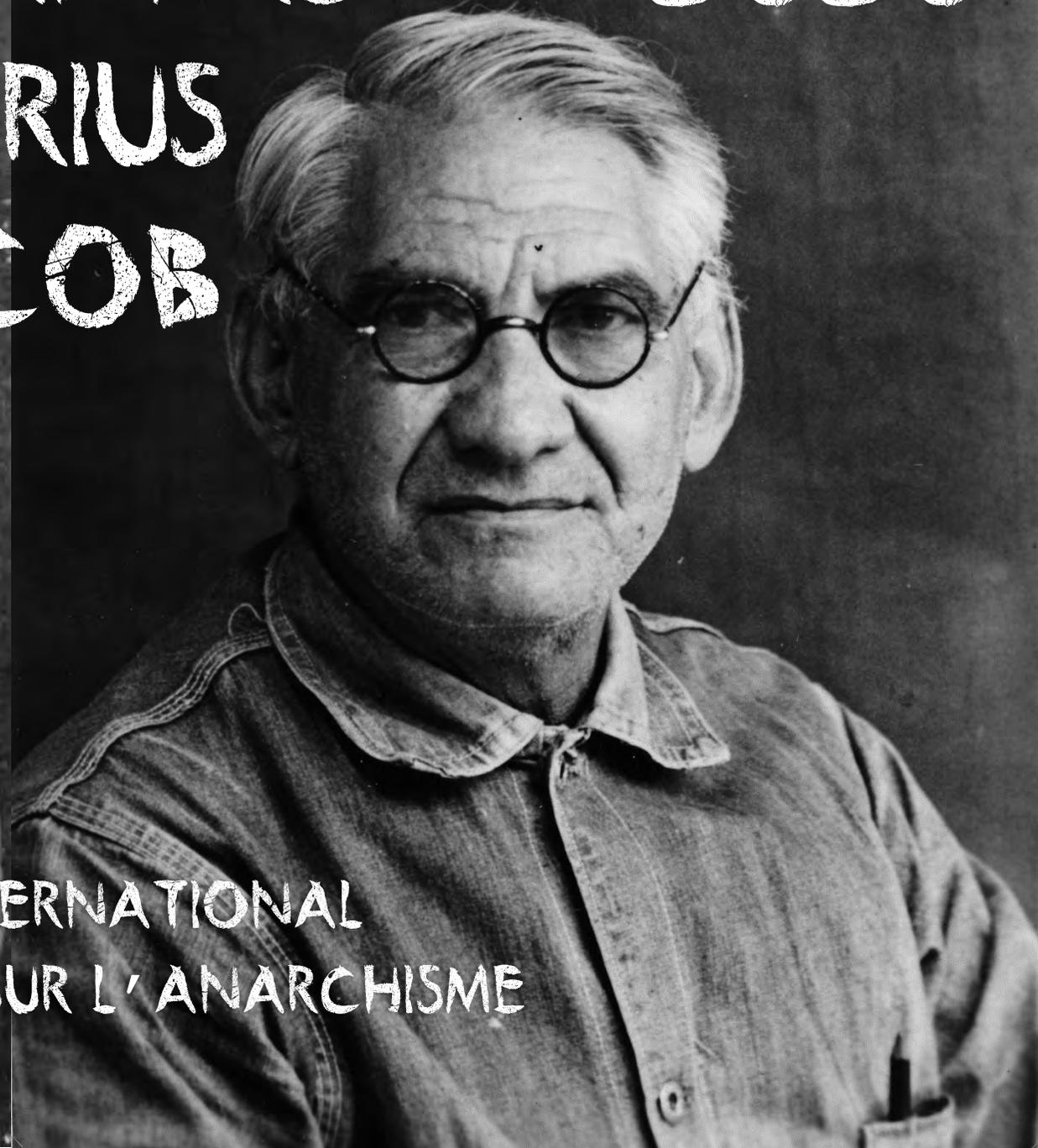
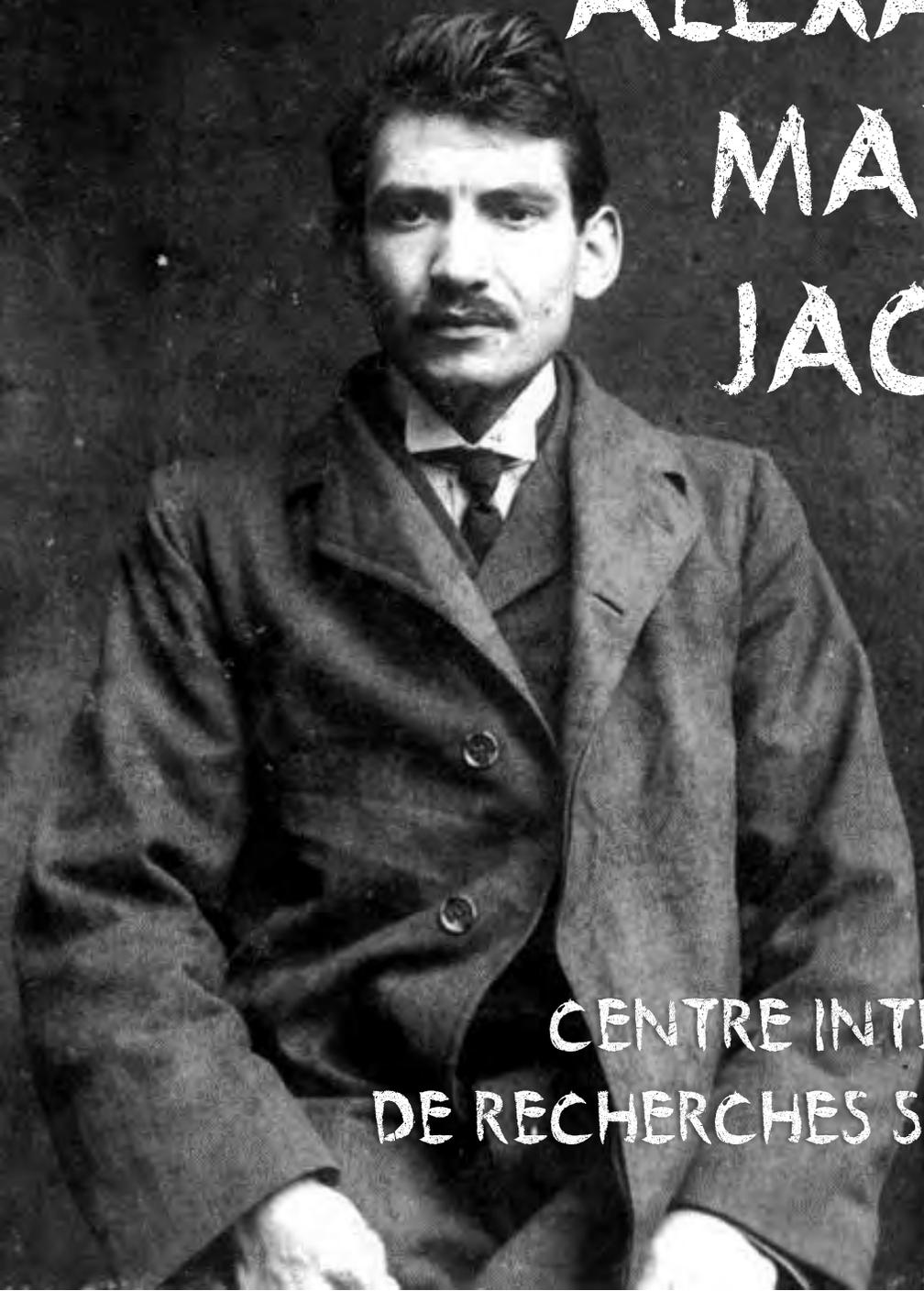


ALEXANDRE

2020

MARIUS

JACOB



CENTRE INTERNATIONAL
DE RECHERCHES SUR L'ANARCHISME

Le fil d'une vie

1879

– 29 septembre : naissance à Marseille d'Alexandre Marius Jacob

1891-1896

– Jacob mousse sur les vapeurs de la compagnie des Messageries maritimes de Marseille

1897

– Activisme anarchiste au sein du groupe de la Jeunesse internationale de Marseille et arrestation de Jacob pour fabrication d'explosifs

1899

– 31 mars : vol au mont-de-piété de Marseille

– 29 juin : arrestation à Toulon et placement de Jacob, qui simule la folie, à l'asile Montperrin d'Aix-en-Provence

1900

– Nuit du 18 au 19 avril : évasion de l'asile Montperrin

1900-1903

– les Travailleurs de la nuit écument la France et au-delà

1903

– 22 avril : Jacob est arrêté à Airaines. La bande est démantelée

1905

– Du 8 au 22 mars : procès d'Amiens

– 24 juillet : procès d'Orléans

– 24 septembre – 1^{er} octobre : procès de Laon

1906 – 1925

– le bagne aux îles du Salut (Guyane)

1925

– Février-mars : campagne de presse pour la libération de Jacob

– 8 juillet : décret présidentiel commuant la peine de Jacob à cinq ans de réclusion à purger en métropole

1927

– 30 décembre : libération de Jacob.

1928 – vers 1932

– Jacob à Paris

1935

– Installation dans l'Yonne, près d'Auxerre

1936

– Jacob en Espagne. Échec du projet de soutien aux républicains espagnols

1939

– Installation à Bois Saint-Denis, hameau de Reuilly dans l'Indre

1941

– 18 juin : mort de Marie Jacob

1950

– Alain Sergent publie *Un anarchiste de la Belle Époque* aux éditions du Seuil.

– Rencontre avec Robert puis Josette Passas

1954

– Samedi 28 août : Alexandre Marius Jacob se suicide



Où trouver Jacob ?

Il existe à ce jour six biographies en français de Jacob. Alain Sergent a été, en 1950, le premier à tirer le portrait de l'illégaliste dans *Un anarchiste de la Belle Époque* publié aux éditions du Seuil. En 1970, le journaliste et romancier Bernard Thomas fait du voleur un aventurier hors norme dans son *Jacob* paru chez Tchou. C'est, à peu de mots près, le même livre que l'on retrouve chez Mazarine en 1998 avec *Les vies d'Alexandre Jacob*. L'ouvrage est édité en espagnol et en italien... Auparavant, en 1993, l'avocat niçois William Caruchet donne une version encore plus affabulatrice de l'histoire du voleur dans son *Marius Jacob, anarchiste cambrioleur* édité chez Séguier. Considérons ces trois premiers ouvrages utiles à l'historiographie, car ils permettent de saisir comment se recompose l'image d'un personnage historique.

Nous avons soutenu notre thèse en histoire sur Alexandre Jacob à l'université de Nancy II en juin 2006 et l'Atelier de création libertaire la publiait en 2008 sous le titre *Alexandre Jacob, l'honnête cambrioleur* (réédition 2019). À la demande de l'ACL, nous animons aussi depuis cette date le blog éponyme :

<http://www.atelierdecreationlibertaire.com/alexandre-jacob/>.



En 2012, *Alexandre Marius Jacob* devient *Le forçat intraitable* sous la plume de Jacques Colombat. Le livre, paru aux éditions Riveneuve et recopié sans utilisation de guillemets sur les précédents, ne brille guère par la nouveauté. À la fin de l'année 2015, Colombe de Dieuleveult a soutenu une brillante thèse de doctorat en Lettres classiques à l'université de Rouen, parvenant, par sa démonstration, à faire passer l'honnête homme du statut d'écrivain à celui d'écrivain. La même année paraissait chez Nada, notre *Voleur et anarchiste* (réédition 2019).

Il va de soi que le lecteur qui voudrait approfondir sa connaissance d'Alexandre Marius Jacob devra se pencher sur l'histoire de l'anarchie et celle du bague. Les ouvrages sur ces deux sujets ne manquent pas. Mais il devra aussi se

déplacer dans les différents services d'archives français ou encore se plonger dans l'immense fonds Jacob du **CIRA de Marseille**. Il pourra aussi se reporter aux *Écrits* de Jacob (L'Insomniaque, 1995, réédition en 2004) et aux *Lueurs économiques* de Jacques Sautarel (éditions de La Pigne, 2017) qui révèlent la prégnance de la théorie illégaliste chez les anarchistes individualistes.

Jean-Marc Delpech

MARSEILLE
LE VIEUX PORT...

Une enfance marseillaise

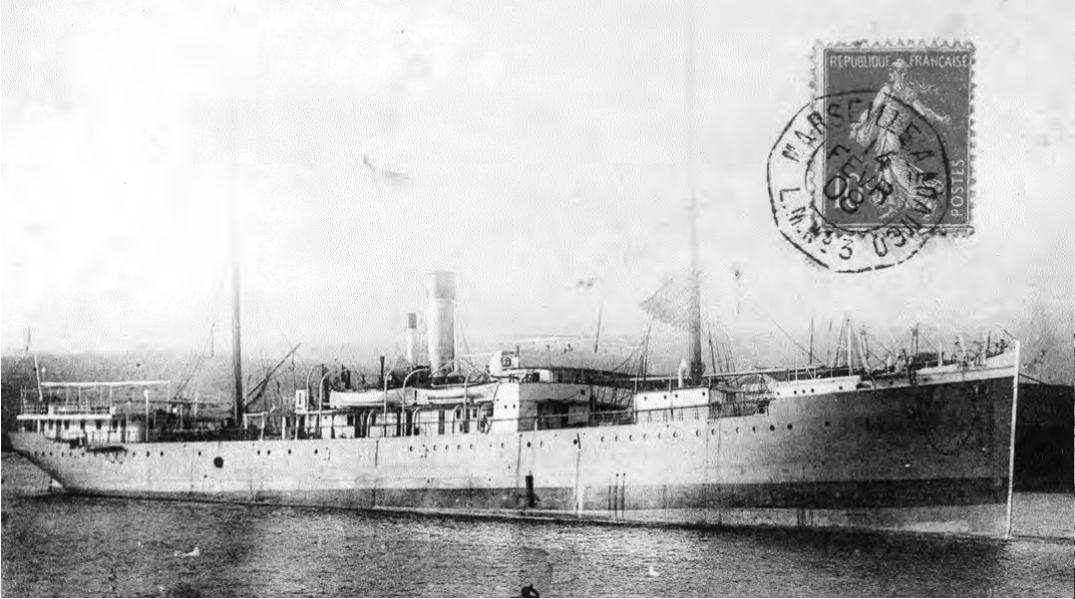
OH, BONNE
MÈRE!...



Paquebot Français "Tibet" de la Compagnie Fraissinet
Ligne de Marseille à la Côte Occidentale d'Afrique

Souvenir de Voyage

MARSEILLE — Compagnie des Messageries Maritimes "L'ARMAND-BÉHIC"



Janvier 2020

« J'ai vu le monde et il n'était pas beau ». Pour apocryphe qu'elle puisse être, la phrase que le voleur anarchiste prononcerait lors du procès d'Amiens le 8 mars 1905 n'en évoque pas moins l'idée d'une enfance particulièrement formatrice pour un esprit rebelle et rétif à l'autorité : les années de navigation sur les vapeurs des Messageries maritimes (après le certificat obtenu en 1891) auraient ainsi façonné Alexandre Jacob, né le 29 septembre 1879 au n° 29 de la rue Navarin à Marseille. Il est le fils de Joseph Léon Jacob et de Marie Berthou. La faiblesse des sources à caractère généalogique autorise nombre d'élucubrations fort utiles pour une scénographie dramatique et pour dresser le portrait d'un être fatalement écrasé par un vécu familial et social des plus lourds. Pourtant, « Ma prime enfance fut heureuse » écrit-il à Jean Maitron en 1948. C'est alors un gamin issu des milieux populaires et particulièrement entouré par deux parents aimants qu'il convient d'appréhender.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Anarchiste !

Jacob, malade, abandonne sa vocation maritime et finit d'être convaincu par le prosélytisme du fils d'un voisin. Nous sommes vers 1893, soit en pleine période des attentats qui frappent la France. L'effervescence séduit un jeune garçon qui, fort de son expérience au long cours, peut ainsi concrétiser ses colères et théoriser ses observations : « J'allais aux soirées familiales, aux conférences avec l'âme d'un croyant » écrit-il à Jean Maitron en 1948.

De public, Alexandre Jacob devient vite militant, fréquentant toutes sortes de réunions et intégrant le groupe La Jeunesse internationale. *Le Libertaire* publie même les papiers du jeune homme de 17 ans en 1896. Si, dans l'article « Engrenage

autoritaire » paru dans le n° 32 de la feuille parisienne, ce dernier narre son expérience de mousse, il élargit dans trois autres (n° 47, 49 et 50) son champ de démonstration et, à n'en point douter, développe une réelle disposition à la dialectique. La lutte des classes selon Jacob a des relents individualistes. Un an plus tard, l'honnête gamin écrit, sous le pseudonyme de Pertuis, dans *L'Agitateur*, le journal que ses camarades et lui viennent de faire reparaitre. Rien d'étonnant de la sorte à le voir repéré et manipulé par la police qui, après le vote des lois dites

« scélérates » en 1893-1894, pratique une réelle chasse aux sorcières anarchistes.

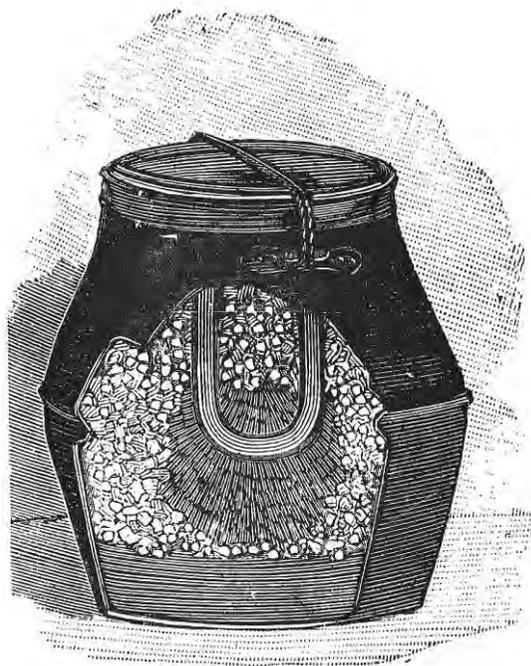
Le 3 août 1897, la maréchaussée arrête sur dénonciation et pour fabrication d'explosifs les dénommés Babault, Rapallo... et Jacob. Elle trouve chez ce dernier *L'Indicateur anarchiste*. Le livre, imprimé à Londres en 1891 et diffusé clandestinement, donne de nombreuses recettes pour élaborer des bombes. Il est tombé dans les mains de Jacob

par l'entremise d'un certain Lecca, désigné par Jacob lui-même à Alain Sergent en 1950 comme étant l'auteur de la délation. Celle-ci pourrait bien être ainsi un prétexte à l'occasion du voyage présidentiel de Félix Faure dans le Midi au même moment.



Il y a donc tout lieu de penser à une provocation policière. Moyennant quoi un jeune homme de dix-sept ans se retrouve en prison (la prison Chave à Marseille puis celle d'Aix-en-Provence) et sur la liste additive aux états d'anarchistes dressée par la préfecture des Bouches-du-Rhône le 15 novembre 1897. La porte est ouverte aux perquisitions et aux pressions de toutes sortes : « Tout cela m'aigrît et me révolta, et c'est ainsi que j'entrai en lutte ouverte contre l'Autorité » raconte Jacob à l'historien du mouvement libertaire français bien des années plus tard.

Février 2020



UNE MARMITE EXPLOSIBLE



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Prison Chave, Marseille, dans Madeleine Baudouin, *Histoire des groupes francs (MUR) des Bouches-du-Rhône*, Presses universitaires de France, 1962

Le vol du mont-de-piété de Marseille...

...nourrit forcément un imaginaire qui peut rendre l'individu attachant du fait de la truculence de l'acte délictueux commis par l'audacieux personnage. Et pour cause, commis le 31 mars 1899, il est mis à jour le lendemain, 1^{er} avril.

L'incroyable histoire pose pour autant un réel problème de sources. Quelques notes de police, conservées aux Archives contemporaines de Fontainebleau attestent néanmoins de la véracité des dires de Jacob à Danan en 1935, à Maitron en 1948, puis à Alain Sergent en 1950 : quatre hommes habillés en policiers, une perquisition en bonne et due forme au mont-de-piété de la rue du Petit-Saint-Jean, les objets du commissionnaire Gil réquisitionnés et le dit Gil emmené au palais de justice pour y être entendu... Les voleurs loin quand on découvre, le lendemain, qu'ils ne furent point de la rousse et le sieur Gil qui passe pour le dindon de la farce. L'article de *La Lanterne*, en date du 5 avril 1899, donne une version quelque peu différente en amputant presque de moitié la relation de ce haut fait. Le sieur Gil n'est même pas arrêté ; les quatre voleurs déguisés se contentent de prendre les objets les plus précieux de son fonds de commerce et le sieur Gil d'aller, inquiet, au commissariat du IV^e arrondissement de Marseille où on lui affirme qu'il n'existe pas de policiers correspondant aux descriptions qu'il fournissait. Même si certains ont pu évaluer le butin de manière exagérée à plus de 400 000 francs, il n'en demeure pas moins conséquent. Il est alors estimé entre 8 et 10 000 francs.



Nous nous trouvons devant une interrogation : que s'est-il réellement passé le 31 mars ou le 1^{er} avril 1899 ? Une recherche dans la presse nationale nous met devant une évidence ; l'événement fait peu parler de lui et c'est normal puisqu'il s'agit d'un fait divers local. *Gil Blas*, *Le Journal* et *Le Petit Parisien* évoquent l'histoire dans leur édition du 2 avril soit trois jours avant le numéro de *La*

Lanterne. Rien dans *Le Petit Journal*, rien dans *Le Matin*, rien dans de nombreux autres titres.

Pourquoi le nom du faux commissaire n'apparaît-il pas alors qu'Arthur Roques s'est présenté avec le pseudonyme de Pons ? Le commissariat du IV^e arrondissement de Marseille se couvre-t-il en donnant une version arrangée ? La police dispose du signalement de quatre individus (Roques, Jacob père et fils, Maurel) et elle peut très bien vouloir éviter le ridicule d'une situation qui entâcherait sa réputation et celle d'une justice violée en son sein même. L'autorité peut-elle être médiatiquement raillée à une époque où la presse fait ses choux gras sur le thème de l'insécurité ? La version d'Alexandre

Jacob peut-elle être finalement contestée ? Alain Sergent, le premier biographe de Jacob en 1950, relève à juste titre que l'« on accuse les journalistes d'exagérer systématiquement mais, en l'occurrence, ils firent preuve d'une grande sobriété de détails. La réalité était beaucoup plus savoureuse ». (*Un anarchiste de la Belle Époque*, Paris, Seuil, 1950, p. 41-42). La question reste en suspens.

Mars 2020



En haut : Jacob à 17 ans

En bas : Arthur Roques, sa femme
et sa belle-fille

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Alexandre Jacob et les Travailleurs de la nuit

Depuis Clément Duval en 1886, le vol est l'objet de tous les débats dans les milieux anarchistes. Pour certains, comme Jean Grave, le voleur ne serait qu'un parasite, vivant comme le bourgeois sur le dos du travailleur. Jacob dans ses *Souvenirs d'un révolté* (1905) renvoie le « Pape de la rue Mouffetard » à ses études théoriques : « Le bourgeois est un parasite conservateur ; tous ses soins, ses désirs, ses aspirations tendent à un même but : la conservation de l'édifice social qui le fait vivre ; alors que le cambrioleur est un parasite démolisseur. Il ne s'adapte pas à la société ; il vit sur son balcon et ne descend dans son sein que pour y livrer des assauts ».

Arrestation à Toulon le 29 juin 1899 après un périple de trois mois passant par l'Espagne et l'Italie. Jacob simule la folie pour éviter cinq années de réclusion (condamnation par contumace prononcée le 9 juin). Le 19 avril 1900, il s'évade avec la complicité d'un infirmier de l'asile d'Aix-en-Provence. C'est à Sète que Jacob se réfugie. Chez Ernest Saurel, il met au point une bande de cambrioleurs agissant au nom de la cause. Ils seront une quarantaine à venir prêter main forte à « l'entreprise de démolition ». Le sang ne doit pas couler. Sauf pour défendre sa liberté. Ravachol, Vaillant, Henry s'étaient attaqués à des symboles. *Les Travailleurs de la nuit*, pendant trois ans, visitent manoirs, églises et châteaux. Il s'agit de financer le mouvement avec l'argent de l'ennemi. Une partie des recettes doit être reversée aux organisations anarchistes, aux compagnons dans le besoin. Matha, le gérant du *Libertaire*, peut ainsi acheter un terrain rue d'Orsel à Paris pour y installer les locaux du journal. Mais le principe du pourcentage est bien vite discuté, remis en cause par certains

membres de la bande. Centralisation oblige, Jacob et ses travailleurs se fixent à Paris mais volent en province grâce au chemin de fer. Les quelques 150 cambriolages que la police leur attribue défraient d'autant plus la chronique que Jacob allie l'ingéniosité à la raillerie. Se moquer des victimes, rentiers, militaires et curés qui, des fois, retrouvent un billet signé Attila : « Dieu des voleurs,

recherche les voleurs de ceux qui en ont volé d'autres », Rouen, église Saint-Sever, nuit du 13 au 14 février 1901. 9 juin : cambriolage de la résidence de M. Hulot au Mans : « Au juge de paix nous faisons la guerre ».

Rue Quincampoix, Paris, octobre 1901, le bijoutier Bourdin rentre chez lui et découvre un appartement vide. Les Travailleurs sont passés par l'appartement du dessus ; un trou dans le plancher, un parapluie dans le trou pour récupérer les gravats et éviter le bruit de leur chute. Un butin estimé à 120 000 francs. En 1955, Jules Dassin reprend la scène dans son film *Du rififi chez les hommes*.

Le vol à l'état industriel pendant environ trois ans : des groupes de trois ou de quatre personnes. La réussite dépend d'un outillage perfectionné et de la rapidité. Un travailleur part en avant-garde et recense les demeures intéressantes. Les deux

autres arrivent après avoir été avertis par télégramme de l'opération à effectuer. Ni vus, ni connus et repartis aussitôt par le train. Quelques accrocs tout de même. Le 27 février 1901 à Orléans, Jacob manque de se faire prendre et tire sur un agent de police. Mais la bande peut reprendre ses activités délictueuses. Les biens mal acquis sont écoulés à Londres et Amsterdam ou encore chez le fondeur Brunus, établi au 15 de la rue Michel-Le-Comte dans la capitale.



Avril 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Page du haut : *Le Journal*, 20 mai 1904

Page du bas : ci-dessus, « Audacieux cambrioleurs », *Le Petit journal*, Supplément illustré, n° 571, 27 octobre 1901 ; ci-contre, Lacaf et Moriquand, *Les pêcheurs d'étoiles*, volume IV, 26 rue de la Belle Marinière, Marseille, Glénat, 1992



Le temps des procès

Le 21 avril 1903, le cambriolage mené à Abbeville chez M^{me} Tilloloy tourne mal. Un pandore est abattu, un autre sérieusement amoché à la gare de Pont-Rémy, quelques kilomètres plus loin, le lendemain matin. Jacob est pris à Airaines après une chasse à l'homme dans la campagne picarde : « Airaines !... Pour le plus grand nombre de bipèdes parleurs qui peuplent la terre, ce mot ne signifie pas grand-chose. Si vous laissez tomber ce mot de vos lèvres, les uns vous demanderaient si c'est un animal exotique, les autres, si c'est une plante ; certains, enfin, vous demanderaient sérieusement si c'est le nom du nouveau moutardier du pape. Mais pour moi, ce mot, c'est toute une catastrophe. C'est mon Waterloo. Mes cent jours n'ont duré que cinq heures ! » (*Souvenirs d'un révolté*, 1905). Fin des Travailleurs de la nuit. Deux ans d'instruction ! Une organisation de malfaiteurs aux ramifications internationales.

Un procès sous haute surveillance : Amiens, du 8 au 22 mars, est en état de siège. Près d'un millier de soldats pour assurer la sérénité du spectacle judiciaire dans une ville d'à peine 91 000 habitants. Toute la presse nationale et quelques journaux étrangers relatent le procès de « la bande sinistre » et se complaisent à dresser les crimes des « quarante voleurs ». Le sentiment d'insécurité et la peur renaissante des anarchistes font vendre. À l'extérieur du palais de justice, le journal libertaire *Germinal* assure une intense propagande en faveur des 23 prévenus.

Dans la salle d'audience, Jacob profite de l'occasion pour faire du procès une vitrine des théories illégalistes. Il est passé de la propagande par la pince

monseigneur à la propagande par la parole. Ses discours font mouche systématiquement ; il étonne par sa verve et sa truculence, n'hésitant pas à multiplier les provocations et à se moquer de ses victimes, des juges et des jurés : « Madame était à son château pendant que je suis entré chez elle. C'est toujours des malheureux, dit Jacob, que j'ai dévalisés ! » (4^e audience, 11 mars). Mais il se lance surtout dans de longs monologues où il justifie, légitime et théorise ses cambriolages.

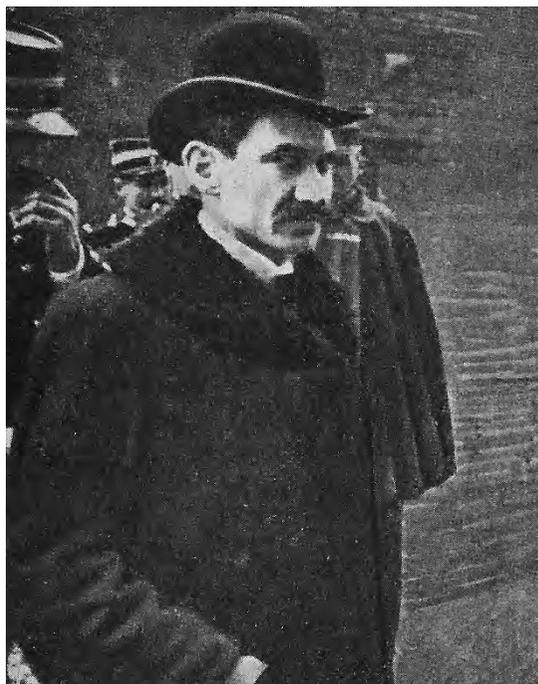
« La propriété, c'est le vol » déclarait Proudhon en son temps. « J'ai préféré être voleur que volé » rajoute Jacob. François Crucy dans *L'Aurore* peut ainsi écrire le 13 mars : « C'est le chef des voleurs Jacob qui fait le procès de la société ».

Si les fanfaronnades font rire la salle d'audience de bon cœur, la tension monte d'un cran lors de la 6^e audience, le mardi 14 mars. Jacob et sept de ses co-accusés sont expulsés du tribunal. Il ne peut ainsi prononcer son fameux et dernier discours « Pourquoi j'ai cambriolé ? » que s'empresse de publier *Germinal*. La sentence de la justice

tombe huit jours plus tard : les travaux forcés à perpétuité. La peine de vingt années prononcée à Orléans le 24 juillet vient se confondre avec celle dite à Amiens. Le verdict prononcé en appel à Laon le 1^{er} octobre pour dix des accusés des assises de la Somme sonne comme une conclusion. Au final : dix acquittements, six peines de prison, sept de travaux forcés et de relégation. La mort attend en Guyane ces sept condamnés. Tous... sauf Jacob. Les enchristés en centrale métropolitaine refont leur vie à leur sortie. Tous... sauf Rose Roux, la compagne de Jacob, qui meurt en 1907, un an avant sa libération.

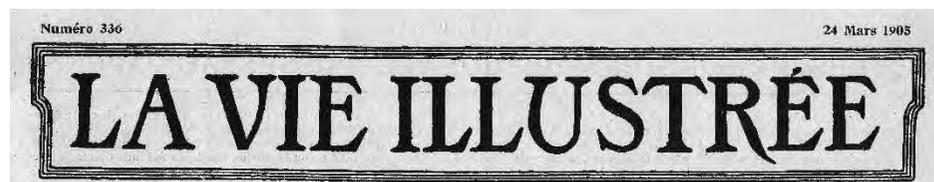


Mai 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

La Vie illustrée, n°336, 24 mars 1905



Les anarchistes au bagne

Le bagne, créé 1854, est un système éliminatoire. Pour plus de 100 000 hommes jusqu'en 1938. Élimination par l'éloignement : la Guyane à plus de 7 000 km de la métropole, la Nouvelle Calédonie – entre 1867 et 1893 – à plus de 12 000. Élimination par le travail, la faim, l'épuisement, les maladies et les coups.

Jacob pose le pied sur l'île Royale en janvier 1906. La statistique ne donne qu'à peine 5 ans de vie au transporté débarquant en Guyane. Être anarchiste peut vous raccourcir ce délai. Les révoltés de l'île Saint-Joseph ont été tirés comme des lapins les 21 et 22 octobre 1894. 16 morts dont 10 anarchistes. Le matricule 34777, classé aux internés A - comme anarchiste, est pourtant resté 19 ans aux îles du Salut ! Être anarchiste peut rallonger votre espérance de vie !

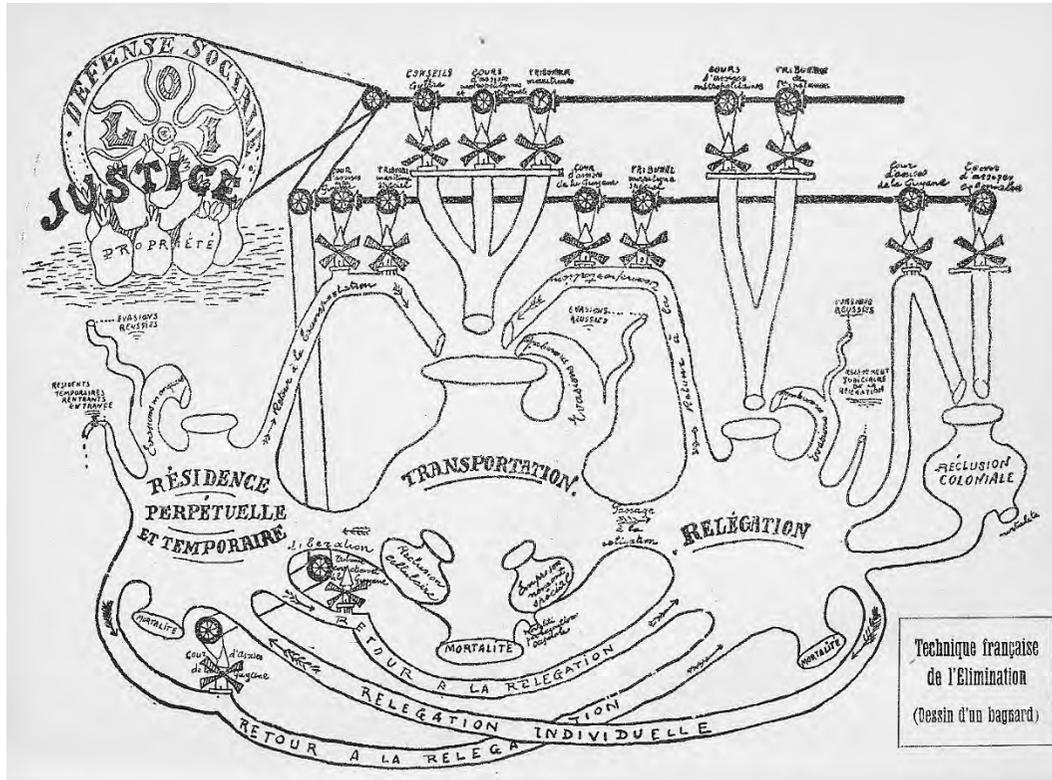
Des réseaux de solidarité à l'extérieur et à l'intérieur, une réelle force de caractère et un climat plus sain. On meurt moins vite sur cet archipel d'à peine 69 ha, balayés par les vents, situé à 15 km de Kourou et dont on ne s'évade pas tant les courants et les sables sont de précieux auxiliaires à la cinquantaine de surveillants militaires. Les lois dites « scélérates » de 1893-94 ont fourni un petit lot de libertaires. Guère plus de cent : « Si l'on excepte les anarchistes, représentés au bagne par une très infime minorité, on ne compte que des individus complètement démunis d'instruction civique et qui n'ont aucune opinion politique » (Louis Rousseau, *Un médecin au bagne*, 1930).

Considéré comme un droit commun, l'anarchiste n'est pourtant pas traité comme tel. L'internement aux îles renforce alors la cohésion d'un groupe se démarquant par une attitude de rejet des normes carcérales. De là beaucoup de punitions subies pour refus de travail, bavardages et autres infractions aux règlements. Roussenq cumule plus de 4 000 jours de cachot entre 1909 et 1929 ! L'opposition s'illustre aussi par les nombreuses plaintes que les bagnards adressent aux hautes sphères de l'administration pénitentiaire (AP). L'anarchiste sait écrire et sait fort bien le devenir de ses doléances : « réclamation non fondée » ou « dénonciation calomnieuse »... et punition à la clé. Il se distingue ensuite par son comportement : alcool et jeu, homosexualité et prostitution le répugnent. Rarement tatoué. Il préfère de loin l'étude et la lecture. S'il camelote comme les autres, il ne le fait guère sur le dos de ses codétenus.

Le refus est enfin une attitude de la survie et l'espoir de la Belle s'inscrit comme une constante. Beaucoup

cherchent à obtenir un déclassement de la catégorie A et font mine de s'assagir. La fin de ce statut permet ainsi un envoi sur le continent. L'évasion devient envisageable. C'est ce qu'entreprend avec succès Clément Duval en 1901 ou encore Eugène Dieudonné en 1926.

Peu sont revenus de l'enfer guyanais, peu ont témoigné et, parmi ceux-là, beaucoup furent anarchistes : il faut lire Duval, Law, Liard-Courtois, Dieudonné, Roussenq... et Alexandre Jacob.



Juin 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉPOT DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ
 Le 29/06 1909
 Noms et prénoms Jacob Alexandre
 N° d'écrrou 4043 Atelier Infirmerie

Messieurs,

vous savez maintenant qui je suis : un révolté vivant du produit des cambriolages. De plus, j'ai incendié plusieurs hôtels et défendu ma liberté contre l'agression des agents du pouvoir. J'ai mis à nu toute mon existence de lutte, je la soumets comme un problème à vos intelligences. Ne reconnaissant à personne le droit de me juger, je n'implore ni pardon ni indulgence. Je ne sollicite pas ceux que je méprise et que je hais. Vous êtes les plus forts ! Disposez de moi comme vous l'entendez ; envoyez-moi au bagne, à l'échafaud, peu m'importe ! Mais avant de nous séparer laissez-moi vous dire un dernier mot.

Puisque vous me reprochez surtout d'être un voleur, il est utile de définir ce qu'est le vol.

À mon avis, le vol est un besoin de prendre que ressent tout homme pour satisfaire ses appétits. Or ce besoin se manifeste en toute chose depuis les astres qui naissent et qui meurent pareils à des êtres jusqu'à l'insecte qui évolue dans l'espace, si petit, si infime que nos yeux ont de la peine à le distinguer. La vie n'est que vols et massacres. Les plantes, les bêtes s'entre-dévoient pour subsister. L'un ne naît que pour servir de pâture à l'autre ; malgré le degré de civilisation, de perfectibilité pour mieux dire, où il est arrivé, l'homme ne faillit pas à cette loi ; il ne peut s'y soustraire sous peine de mort. Il tue et les plantes et les bêtes pour s'en nourrir. Roi des animaux, il est insatiable. Outre les objets alimentaires qui lui assurent la vie, l'homme se nourrit aussi d'air, d'eau et de lumière.

Or, a-t-on jamais vu deux hommes se quereller, s'égorger pour le partage de ces aliments ? Pas que je sache. Cependant, ce sont les plus précieux, sans lesquels un homme ne peut vivre. On peut demeurer plusieurs jours sans absorber de substances pour lesquelles nous nous faisons esclaves. Peut-on en faire autant de l'air ? Pas même un quart d'heure ! L'eau compte pour trois quarts du poids de notre organisme et est indispensable pour entretenir l'élasticité de nos tissus ; sans la chaleur, sans le soleil, la vie serait tout à fait impossible.

Or tout homme prend, vole ces aliments. Lui en fait-on un crime, un délit ? Non, certes ! Pourquoi réserve-t-on le reste ? Parce que ce reste exige une dépense d'effort,

une somme de travail. Mais le travail est le propre d'une société, c'est à dire l'association de tous les individus pour conquérir, avec peu d'efforts, beaucoup de bien-être. Est-ce bien là l'image de ce qui existe ? Vos institutions sont-elles basées sur un tel mode d'organisation ? La vérité démontre le contraire. Plus un homme travaille, moins il gagne ; moins il produit, plus il bénéficie. Le mérite n'est donc pas considéré. Les audacieux seuls s'emparent du pouvoir et s'empressent de légaliser leurs rapines. Du haut en bas de l'échelle sociale, tout n'est que friponnerie d'une part et idiotie de l'autre. Comment voulez-vous que, pénétré de ces vérités, j'aie respecté un tel état de choses ?

Un marchand d'alcool, un patron de bordel s'enrichit alors qu'un homme de génie va crever de misère sur un grabat d'hôpital. Le boulanger qui pétrit le pain en manque ; le cordonnier qui confectionne des milliers de chaussures montre ses orteils ; le tisserand qui fabrique des stocks de vêtements n'en a pas pour se couvrir ; le maçon qui construit des châteaux et des palais manque d'air dans un infect taudis. Ceux qui produisent tout n'ont rien et ceux qui ne produisent rien ont tout. Un tel état des choses ne peut que produire l'antagonisme entre les classes laborieuses et les classes possédantes c'est à dire fainéantes. La lutte surgit et la haine porte ses coups.

Vous appelez un homme « voleur » et « bandit », vous appliquez contre lui les rigueurs de la loi sans vous demander s'il pouvait être autre chose. A-t-on jamais vu un rentier se faire cambrioleur ? J'avoue ne pas en connaître. Moi qui ne suis ni rentier ni propriétaire, qui ne suis qu'un homme ne possédant que ses bras et son cerveau pour assurer sa conservation, il m'a fallu tenir une autre conduite. La société ne m'accordait que trois moyens d'existence : le travail, la mendicité, le vol. Le travail, loin de me répugner, me plaît. L'homme ne peut même pas se passer de travailler ; ses muscles, son cerveau possèdent une somme d'énergie à dépenser. Ce qui m'a répugné, c'est de suer sang et eau pour l'aumône d'un salaire, c'est de créer des richesses dont j'aurais été frustré. En un mot, il m'a répugné de me livrer à la prostitution du travail. La mendicité, c'est l'aviilissement, la négation de toute dignité. Tout homme a droit au banquet de la vie.



Le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend.

Le vol, c'est la restitution, la reprise de possession. Plutôt que d'être cloîtré dans une usine, comme dans un bagne, plutôt que de mendier ce à quoi j'avais droit, j'ai préféré m'insurger et combattre pied à pied mes ennemis en faisant la guerre aux riches, en attaquant leurs biens. Certes, je conçois que vous auriez préféré que je me soumise à vos lois ; qu'ouvrier docile avachi j'eusse créé des richesses en échange d'un salaire dérisoire et, lorsque le corps usé et le cerveau abêti, je m'en fusse crever au coin d'une rue. Alors vous ne m'appelleriez pas « bandit cynique » mais « honnête ouvrier ». Usant de la flatterie, vous m'auriez accordé la médaille du travail. Les prêtres promettent un paradis à leurs dupes ; vous, vous êtes abstraits, vous leur offrez un chiffon de papier.

Je vous remercie beaucoup de tant de bonté, de tant de gratitude, Messieurs.

Je préfère être un cynique conscient de mes droits qu'un automate, qu'une cariatide.

Dès que j'eus possession de ma conscience, je me livrai au vol sans aucun scrupule. Je ne coupe pas dans votre prétendue morale, qui prône le respect de la propriété comme une vertu, alors qu'en réalité il n'y a de pires voleurs que les propriétaires.

Estimez-vous heureux, Messieurs, que ce préjugé ait pris racine dans le peuple car c'est là votre meilleur gendarme.

Connaissant l'impuissance de la loi, de la force pour mieux dire, vous en avez fait le plus solide de vos protecteurs. Mais prenez garde, tout n'a qu'un temps. Tout ce qui est construit, édifié par la ruse et par la force, la ruse et la force peuvent le démolir.

Le peuple évolue tous les jours. Voyez-vous qu'instruits de ces vérités, conscients de leurs droits, tous les meurt-de-faim, tous les gueux, en un mot toutes vos victimes, s'armant d'une pince monseigneur aillent livrer l'assaut à vos demeures pour reprendre leurs richesses, qu'ils ont créées et que vous avez volées ? Croyez-vous qu'ils en seraient plus malheureux ?

J'ai l'idée du contraire. S'ils y réfléchissaient bien, ils préféreraient courir tous les risques plutôt que de vous engraisser en gémissant dans la misère. La prison... Le bagne... L'échafaud ! dira-t-on. Mais que sont ces perspectives en comparaison d'une vie d'abruti, faite de toutes les souffrances ? Le mineur qui dispute son pain aux entrailles de la terre, ne voyant jamais luire le soleil, peut périr d'un instant à l'autre, victime d'une explosion ; le couvreur qui pérégrine sur les toitures peut faire une chute et se réduire en miettes ; le marin connaît tous les jours son départ mais il ignore s'il reviendra au port. Bon nombre d'autres ouvriers contractent des maladies fatales dans l'exercice de

leur métier, s'épuisent, s'empoisonnent, se tuent à créer pour vous ; il n'est pas jusqu'aux gendarmes, aux policiers, vos valets qui, pour un os que vous leur donnez à manger, trouvent parfois la mort dans la lutte qu'ils entreprennent contre vos ennemis.

Entêtés dans vos égoïsmes étroits, vous demeurez sceptiques à l'égard de cette vision, n'est-ce pas ? Le peuple a peur, semblez-vous dire. Nous le gouvernons par la crainte de la répression ; s'il crie, nous le jetterons en prison ; s'il bronche, nous le déporterons au bagne ; s'il agit, nous le guillotinerons ! Mauvais calcul, Messieurs, croyez-m'en ! Les peines que vous infligerez ne sont pas un remède contre les actes de révolte. La répression, bien loin d'être un remède, voire même un palliatif, n'est qu'une aggravation du mal.

Les mesures coercitives ne peuvent que semer la haine et la vengeance. C'est un cycle fatal. Du reste, depuis que vous tranchez des têtes, depuis que vous peuplez les prisons et les bagnes, avez-vous empêché la haine de se manifester ?

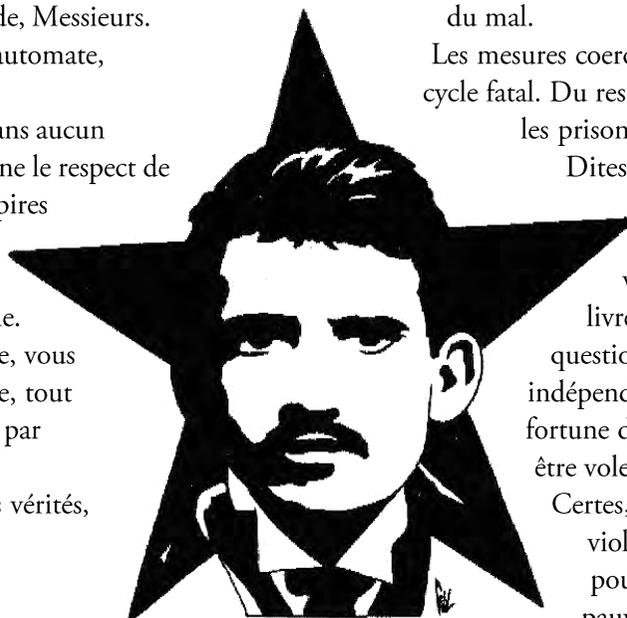
Dites ! Répondez ! Les faits démontrent votre impuissance. Pour ma part, je savais pertinemment que ma conduite ne pouvait avoir d'autre issue que le bagne ou l'échafaud. Vous devez voir que ce n'est pas ce qui m'a empêché d'agir. Si je me suis livré au vol, ça n'a pas été une question de gains, de livres mais une question de principe, de droit. J'ai préféré conserver ma liberté, mon indépendance, ma dignité d'homme que de me faire l'artisan de la fortune d'un maître. En termes plus crus, sans euphémisme, j'ai préféré être voleur que volé.

Certes, moi aussi je réprovoie le fait par lequel un homme s'empare violemment du fruit et du labeur d'autrui. Mais c'est précisément pour cela que je fais la guerre aux riches, voleurs du bien des pauvres. Moi aussi, je voudrais vivre dans une société où le vol serait banni. Je n'approuve et n'ai usé du vol que comme moyen de révolte propre à combattre le plus inique de tous les vols : la propriété individuelle.

Pour détruire un effet, il faut au préalable en détruire la cause. S'il y a vol, ce n'est que parce qu'il y a abondance d'une part et disette de l'autre, que parce que tout n'appartient qu'à quelques-uns. La lutte ne disparaîtra que lorsque les hommes mettront en commun leurs joies et leurs peines, leurs travaux et leurs richesses ; que lorsque tout appartiendra à tous.

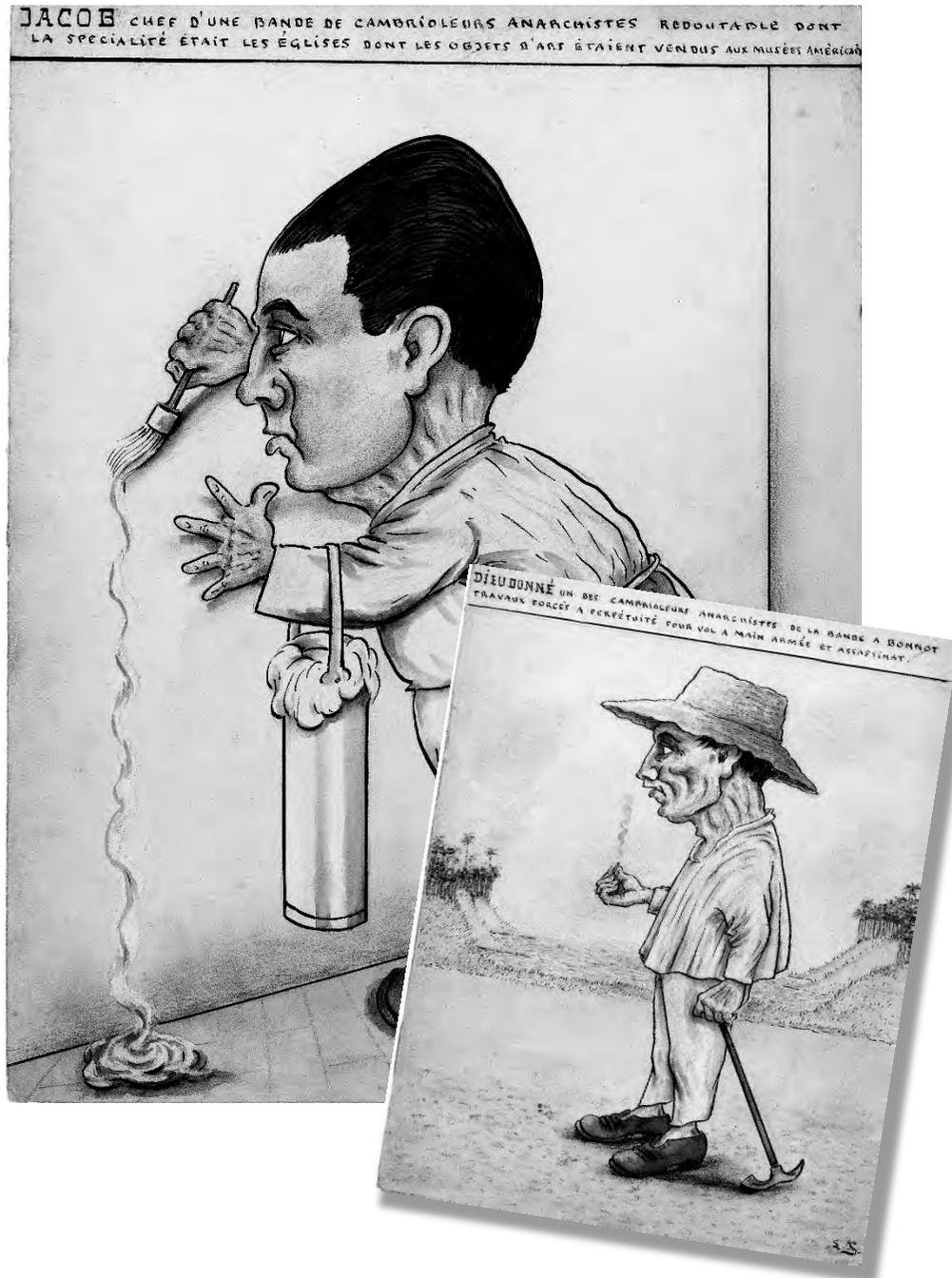
Anarchiste révolutionnaire, j'ai fait ma Révolution, vienne l'Anarchie.

Alexandre Jacob



ALEXANDRE MARIUS JACOB

Dix-neuf ans aux îles du Salut



Interné B depuis la tentative avortée de mariage blanc orchestré en métropole par Charles Malato en 1908 et qui aurait pu donner lieu à une évasion à partir du continent sud-américain, Alexandre Jacob ne peut espérer recouvrer la liberté, ni même sortir un jour des îles.

Il ne voit pratiquement qu'elles (l'île Royale et, de 1909 à 1912, les cachots de la réclusion sur l'île Saint-Joseph), effectuant 7 passages à Saint-Laurent-du-Maroni, entre 1910 et 1919, où se tient le tribunal maritime spécial chargé de punir les crimes perpétrés par les forçats.

La confrontation avec la justice du bagne révèle une volonté de fer : compromis dans le meurtre du forçat Capeletti qui avait tenté de l'empoisonner en 1908, accusé de dénonciation calomnieuse envers un surveillant assassin en 1909, de tentative d'évasion en 1912 et 1917 ; le matricule 34777 s'en tire avec 6 acquittements. Sa connaissance du droit, acquise grâce aux livres que lui envoie sa mère, sa faconde et son à-propos lui permettent de faire front.

La correspondance avec sa mère Marie paraît dans ces conditions salvatrice. Elle est codée pour contourner la censure. Elle entretient l'espoir et révèle les projets d'Alexandre. Une quinzaine de fois, la Belle lui tend les bras. Une quinzaine de fois, il échoue.

La « vedette » Jacob – il est « Barrabas » dans les souvenirs de Dieudonné et du commandant Michel – passe presque un tiers de sa vie en prison, fréquente les « stars » de cour d'assises dont la République veut se débarrasser (Ullmo, Sollelland, Hespel...) mais surtout des frères d'idées échoués sur les trois cailloux rocheux de Guyane : Dieudonné, Metge, Deboë...

C'est un survivant qui à force de volonté, d'une vindicative camelote à l'encontre des chaouchs (il fait chanter les surveillants corrompus) et par l'entremise de solides réseaux de soutien parvient à adoucir son sort sans se compromettre dans un espace dont le but est l'avilissement, le rabaissement et l'anéantissement de l'individu.

Juillet 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Page du haut : caricature anonyme (signée LK) et non datée (début des années 1920, collection privée)

Page du bas : boîte (certainement fabriquée par Dieudonné) et montre (offerte par Jacques Sautarel) que Jacob a ramenées du bague (CIRA de Marseille)

Deux hommes sur une île

Rien ne prédestinait Louis Rousseau, médecin de la coloniale, qui débarque aux îles du Salut le 1^{er} septembre 1920 à la dénonciation de l'univers carcéral. L'homme, né en 1879, doit redoubler d'activité dans des locaux insalubres où le matériel manque et où la nourriture, insuffisante en quantité, est le plus souvent détournée. Quitte à bousculer l'ordre naturel du bagne. Belbenoît, dans ses souvenirs, rapporte qu'il arrive fréquemment au docteur de faire un tour dans la basse-cour des gardiens pour tirer avec son fusil une vingtaine de poulets et d'en faire préparer un repas pour ses patients. Le médecin dépasse son simple rôle de soignant ; c'est ce qui justifie son opposition à l'AP... et aussi son départ de Guyane deux ans après y avoir posé les pieds.

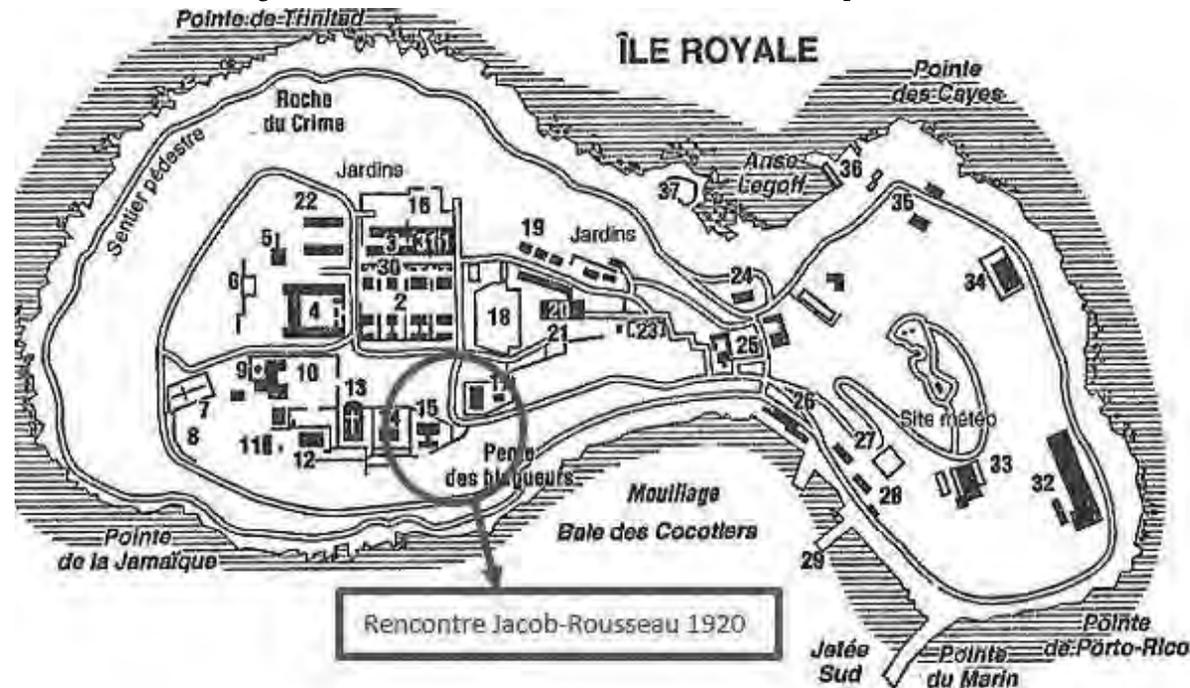
Alain Sargent inclut dans sa biographie de Jacob en 1950 une lettre de Rousseau narrant sa rencontre avec le matricule 34777 : « J'habitais sur la place de l'île Royale un petit bungalow à deux pas duquel se trouvait une terrasse garnie de bancs d'où l'on jouissait d'une magnifique vue sur l'île Royale et sa voisine l'île Saint-Joseph de sinistre mémoire. (...) C'est là que je vis pour la première fois Jacob (...). Quand je lui parlais de mon projet de faire publier une étude sur le bagne, il se mit tout de suite à ma disposition (...). Grâce à lui, je pus prendre connaissance de tous les textes de loi qui régissent la peine des travaux forcés. (...) Jacob fut pour moi la plus abondante source de

renseignements et aussi la plus sûre. (...) Jacob vous a dit que, dès nos premiers entretiens, je lui avais parlé en frère. Venu d'un homme aussi sincère, cet éloge m'a touché car je crois le mériter. Rebelle à toutes les hiérarchies, j'ai pu, par la force des choses et passivement, être mis à tel rang, atteindre tel grade sans que ma manière de penser en ait été le moins du monde influencée et je suis toujours

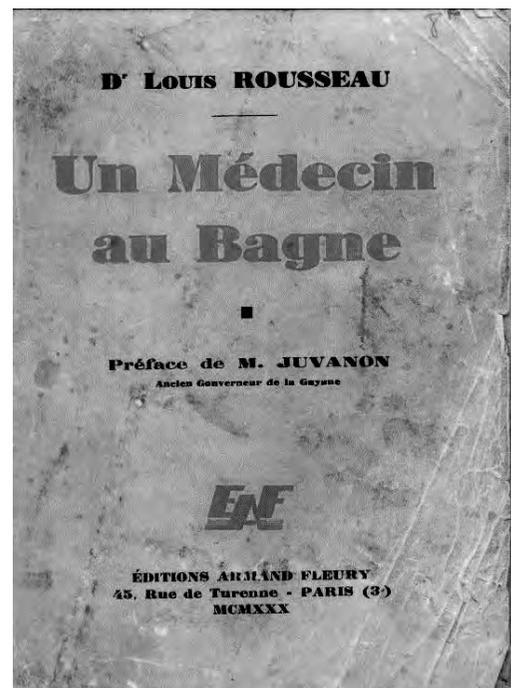
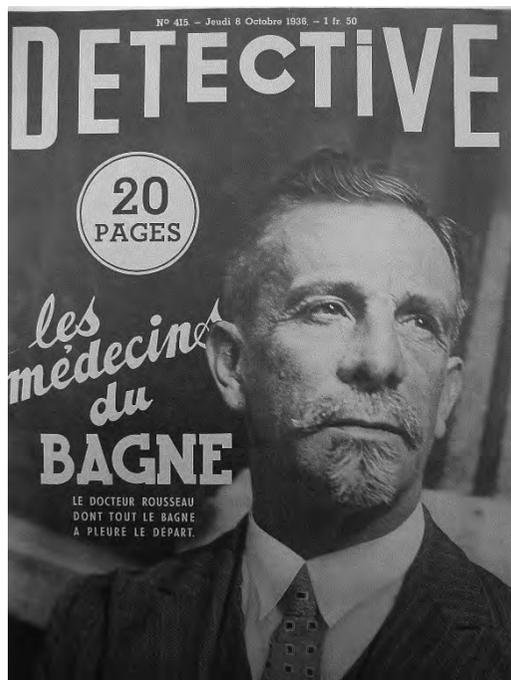
resté accroché à un vif sentiment de l'espèce humaine dont je mets tous les exemplaires à mon niveau. (...) Dans de telles dispositions, il était tout naturel que je sois le camarade de Jacob ».

La terrasse se trouve effectivement entre son « modeste » gîte et l'infirmerie de l'île. Deux hommes peuvent y disserter en toute discrétion. Dès le 1^{er} mai 1920, Jacob, forçat de 1^{ère} classe, travaille comme garçon de famille. Le matricule 34777 lave le linge, fait la cuisine... Et utilise son assignation pour mettre à profit sa connaissance du droit dans le projet de livre de

Rousseau. Mais ce dernier quitte la Guyane le 11 mai 1922 et « l'Oncle » devient alors un personnage récurrent dans la correspondance codée de Jacob. À son départ, raconte Belbenoît, les forçats lui offrent « un gros bouquet de fleurs cueillies par eux » en témoignage de leur profonde estime. Rousseau est, d'après lui, « le seul homme dont les forçats parlent encore ». *Un médecin au bagne* paraît aux éditions Fleury en 1930.



Août 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Libérez mon fils !

1925. Depuis le reportage d'Albert Londres, deux ans plus tôt, l'époque est à une critique généralisée du bagne. Plus de dix-neuf ans que Jacob moisit en Guyane. Plus de dix-neuf ans que Marie Jacob remue ciel et terre pour revoir un jour son fils. Par tous les moyens. Même les plus illégaux.

Marie continue le combat entamé dès son acquittement au procès de Laon le

1^{er} octobre 1905. Elle envoie des livres, du papier, des plumes, des médicaments, du linge et de la nourriture... Des boîtes de sardines avec un revolver en pièces détachées à l'intérieur aussi, comme en 1910 ! Elle écrit, beaucoup. Au ministre des Colonies, au gouverneur de la Guyane, au président. Pas une, mais des dizaines de lettres.

Résidant dans un petit meublé du XI^e arrondissement de la capitale, passage Étienne-Delaunay, elle travaille d'abord comme couturière dans les théâtres parisiens puis, à partir de 1913, pour le compte de Romanitza, artiste. Marguerite Manulescu, de son vrai nom, est née le 11 décembre 1886 à Bucarest. Elle se marie, le 24 décembre 1917, avec M^e André Aron, inscrit au barreau de la capitale comme avocat à la cour d'appel.

Le couple apprécie Marie Jacob qui élargit ainsi son réseau de soutien. Des anarchistes au départ bien sûr, mais aussi des avocats, des journalistes et des politiques. André Aron est l'ami intime d'Anatole de Monzie, sénateur-maire de Cahors. Le 11 mai 1924, la victoire électorale du Cartel des gauches ouvre la voie du gouvernement à ce dernier. Le 12 décembre, Marie Jacob s'adresse une nouvelle fois au ministre de la Justice et, le 17 janvier de l'année suivante, au président de la République. La missive reçoit l'appui du

député de la Seine Pierre Laval. La campagne de libération d'Alexandre Jacob est lancée. Du 27 février au 16 mars 1925, Francis Million dans *Le Peuple*, organe de la CGT, puis Louis Roubaud dans *Le Quotidien* écrivent une série d'articles réclamant la libération du matricule 34777.

Les deux journalistes décrivent le combat d'une « mère courage » et appuient leur propos avec de nombreux témoignages. L'ancien gestionnaire des îles du Salut Alric, le docteur Rousseau racontent l'extraordinaire bagnard qu'ils ont connu. Georgette Bouillot de la section CGT Habillement, écrit les espoirs et les déceptions de sa mère. Jacques Sautarel, ami de Jacob et compromis dans les Travailleurs de la nuit, verse dans le dithyrambe : « Combien qui jouissent de la liberté et des honneurs qui ne valent pas un seul de ses orteils ? ».

Albert Londres vient prêter main forte à son confrère Million le 1^{er} mars. Il a rencontré Jacob et estime qu'il « a bien payé sa dette à la société ». Un énième dossier de recours en grâce est monté mais celui-là remonte jusqu'à l'Élysée. Il est précédé d'une pétition lancée par Sautarel et orchestrée par Romanitza Aron. Après tant d'années de lutte, la nouvelle tombe enfin.

Le 8 juillet 1925, une grâce présidentielle ordonne le rapatriement. C'est un homme debout, droit dans ses escarpins de fagot, qui rentre en France. Jacob purge ses dernières années d'enfermement dans l'Hexagone : à Saint-Nazaire d'abord, puis à Rennes et à Melun où Marie et Alexandre peuvent enfin se voir. La peine de cinq ans de prison a finalement été ramenée à deux années, après une nouvelle démarche de Marie. Jacob est transféré à la centrale de Fresnes. Cellule 436. Jusqu'au 30 décembre 1927.



Septembre 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

En haut : prison de Fresnes

En bas : Marie Jacob dans *Le Peuple*, 10 juillet 1925

L'homme brisé ?

« Assagi » ? Rien n'est moins faux. Le bain ne l'a pas cassé et, même s'il semble avoir abandonné ses prétentions illégalistes, nous pouvons retrouver Alexandre Jacob à Paris aux côtés de Léo Malet dans une organisation pacifiste, ou encore chez Jeanne et Eugène Humbert contractant un mariage blanc avec une antifasciste italienne réfugiée en France. La participation active au livre du docteur Rousseau en 1930, la tenue d'une conférence avec Antoine Mesclon un an plus tôt, des articles et des témoignages pour faire libérer Paul Roussenq et Paul Vial de l'enfer guyanais, montrent qu'il n'a de cesse de dénoncer l'horreur carcérale. « À bas les prisons, toutes les prisons ! » lance-t-il encore en conclusion de sa « Lettre ouverte à Georges Arnaud » en avril 1954 dans *Défense de l'homme*, le mensuel de Louis Lecoin.

À Paris, Jacob travaille comme chef d'atelier pour le compte du grand magasin *le Printemps*. Cette situation ne lui sied guère. Il se fait commerçant ambulant et quitte définitivement la capitale au début des années 1930.

Alexandre, devenu Marius car ce prénom – plus court – revenait moins cher à faire inscrire sur le barnum, parcourt les foires du Val de Loire et de Touraine. L'ancien bagnard a retrouvé un équilibre.

1936, détour par l'Espagne libertaire, républicaine et en lutte. 1939, Alexandre, sa mère et sa compagne s'installent au Bois Saint-Denis, petit hameau à environ un kilomètre de Reuilly dans l'Indre. Jacob est alors proche de ses amis rencontrés et fréquentés sur les foires. La vie du marchand ambulant s'écoule

lentement au gré des nombreuses visites reçues et des discussions qui s'ensuivent avec Mériqot, médecin communiste à Vierzon, avec Malbête vigneron local, avec enfin Briselance, Denizeau, Bouquereau, forains ou encore Pierre-Valentin Berthier, journaliste et libertaire à Issoudun. Avec le temps, les tournées du forain se sont réduites : Issoudun, Vatan, Reuilly, éventuellement Vierzon et

Valençay.

Jacob se fait vieux et le ressent. Marie, sa mère, est morte un an après l'appel du 18 juin ; Paulette, qu'il a épousé au début de l'année 1940 décède d'un cancer dix ans plus tard. Il a cessé son activité professionnelle vers 1950 mais il n'a perdu ni sa verve, ni son esprit critique ni même son humour corrosif : ainsi demande-t-il une carte d'électeur pour son chien Négro qu'il juge fidèle et honnête. Il lit beaucoup, écrit, s'occupe de son chien, de ses chats, écoute nuit et jour la radio, projette un livre sur les Indiens Guaranis du Brésil, entame une correspondance avec le jésuite Riquet. Mais il a toujours refusé qu'on lui fasse sa biographie. Pourtant, grâce à

l'entremise de Fernand Planche et de Pierre-Valentin Berthier, Jacob cède et se laisse convaincre par Alain Sergent. En 1950 paraît au Seuil *Un anarchiste de la Belle Époque*, aujourd'hui quasi introuvable dans sa version originale... Sauf à Reuilly où les indigènes locaux (comme Jacob les appelait souvent) apprennent avec force détails le passé de celui qui, le vendredi, montait tranquillement et honnêtement son barnum sur la place centrale du village.



Octobre 2020



Page du haut : carte d'identité, archives
Pierre-Valentin Berthier
Page du bas : Jacob à Bois Saint-Denis,
vers 1950

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Salut Josette

Église de Châtillon-Saint-Jean, Drôme, lundi 21 janvier 2019. Il est 16 heures. René se lève, caresse tendrement le cercueil. Il s'approche du micro que lui tend le curé de la paroisse. Les yeux gonflés de son amour brisé, René parle et c'est juste beau. Il lit lentement, sa voix se casse par endroit. Il s'arrête, souffle un peu, puis reprend. Ce n'est pas un panégyrique, ce n'est pas une oraison funèbre. C'est un dernier salut, un si beau salut. Onze ans se sont écoulés depuis leur première rencontre. Onze années d'un bonheur parfait bouffées, laminées par ce méchant crabe qui ne lui a laissé que si peu d'alternative. Josette Duc est morte et son René, son beau René, « son prince charmant en or massif » l'a accompagnée jusqu'au bout de la vie.

Il a suivi ses prescriptions à la lettre car Josette avait tout programmé depuis ce maudit jour où elle avait appris la mauvaise nouvelle. Même un texte à lire « pour les amis ». Ce devait être « une fête ». Tous au bistro après la dépose du cercueil dans le caveau familial. Elle ne voulait pas de la souffrance de ses amis qui la pleureraient. Elle avait eu une « vie d'heurs et de malheurs » bien remplie alors faire la nique à la mort, c'était déjà grandiose. Josette n'avait pas été que la dernière compagne d'Alexandre Jacob et, si elle n'était pas anarchiste, elle n'en appliquait pas moins tous les principes. Ouverture, amitié, fraternité, porte ouverte. Elle donnait sans compter.

Josette est morte le 14 janvier 2019 dans sa 92^e année, le jour de la Sainte-Nina. Un de ses surnoms. Nous, on l'appelle Jo ou seulement Josette et, depuis ce jour de 2001 où nous avons fait connaissance, elle a très vite – elle a immédiatement à vrai dire – dépassé le cadre de notre étude sur l'honnête cambrioleur Jacob. Elle est entrée dans notre vie et nous n'oublierons pas l'amitié qu'elle a pu nous donner. Nous n'oublierons pas ses yeux pétillant de vie et de malice, ce bel esprit mystique et raisonné – si c'est possible, cette infatigable soif de connaissances et de rapport humain qui l'a

poussée à 70 ans à prendre le Transsibérien pour aller voir si le soleil se levait à Vladivostok. Josette a globe-trotté le monde. Un jour dans un ashram en Inde, un autre en pleine forêt dominicaine, quand ce n'était pas la contemplation des vastes espaces sahariens ou dans les innombrables chantiers du Service civique international. L'ancienne instit de Romans a bourlingué. Elle a aussi poussé la chansonnette grégorienne avec Iégor Reznikoff ; elle a jacté avec Marcel Body, Jeanne Humbert et tant d'autres. Alexandre Jacob lui a accordé un an de sa vie

avant de mettre fin à ses jours le 28 août 1954.

C'est par son mari Robert que Josette, à 25 ans, rencontre le vieux marchand forain deux ans plus tôt. Robert, amateur de cyclotourisme, poète anarchisant et jeune enseignant drômois, avait décidé d'aller voir à Reuilly ce singulier personnage dont Alain Sergent avait écrit la biographie en 1950 : *Un anarchiste de la Belle Époque*. Une indéfectible amitié en était née. Et un amour tout aussi indéfectible pour le couple de jeunes enseignants revenant d'Oujda au Maroc. Robert s'est effacé pour laisser Josette et Marius, seuls, un petit mois. Les éditions L'Insomniaque ont publié dans la réédition des *Écrits* de l'illégaliste en 2004 quelques extraits des lettres de Marius à Josette. Cela suffisait pour entrevoir un amour passionné au-delà de l'intérêt historique de la relation épistolaire. Quelques extraits seulement car le reste n'appartenait qu'à eux seuls. C'est un pan d'histoire qui s'est clos. Josette est morte. La réédition en janvier-février 2019 de notre

biographie, *Alexandre Jacob l'honnête cambrioleur*, à l'ACL et celle du *Voleur et anarchiste* de Nada lui sont dédiées :

À Josette sans qui ce livre n'aurait pu être ce qu'il est ; à Josette pour l'amour qu'elle lui a donné, pour l'amour qu'elle nous a donné.

Salut Josette. On t'aime très fort.

Jean-Marc Delpech, mercredi 23 janvier 2019



Novembre 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Page du haut : Josette Duc à Reuilly, août 2014

Page du bas : Josette Passas vers 1950

Excès de lupinose

Une grande majorité persiste à croire – pour le besoin de la cause publicitaire, ou parce qu’il est intellectuellement plus facile d’intégrer le fait divers

extraordinaire qu’une démarche politisée – à l’image du formidable aventurier, héros mythique des temps modernes doté d’un sens aigu de l’humour, volant le riche pour donner au pauvre et sans verser aucune goutte de sang. Blablabla que tout cela. Mais intéressante et saisissante dialectique. Involontairement drôle et caustique aussi, ce qui ne gâche en rien l’intérêt de démonter les mécanismes de la perception déformée du réel et de la recombinaison étroite de l’image d’un personnage historique. Telle est cette maladie virale, particulièrement aiguë chez ceux et celles qui s’essaient à discourir sur l’honnête cambrioleur, et que l’on peut nommer lupinose. Les symptômes ? Aisément repérables, ils s’enchaînent de manière progressive jusqu’à l’attaque finale de la dite affection. Point de troubles, de nausées, de diarrhées ou encore de sentiments morbides et inavouables. Plutôt une impression d’assurance persuasive aboutissant à la conviction profonde de la véracité du mythe lupinien. Des victimes en nombre : journalistes, historiens, Berrichons, Marseillais... Des anarchistes parfois.

Cela commence la plupart du temps par l’évocation de quelques-uns des exploits, en particulier les plus cocasses et les plus irrésistibles, d’Alexandre Jacob. L’ingéniosité technique de certains cambriolages, des billets laissés çà et là... Le doute serait-il permis ? Petit à petit, on glisse sur le procès d’Amiens, où l’œil et l’oreille avertis (qui, selon l’adage, en valent huit donc) apprécieront la

présence d’un journaliste, œuvrant pour le compte du journal *Gil Blas* et notant scrupuleusement les moindres détails de l’affaire dite d’Abbeville où s’illustre le



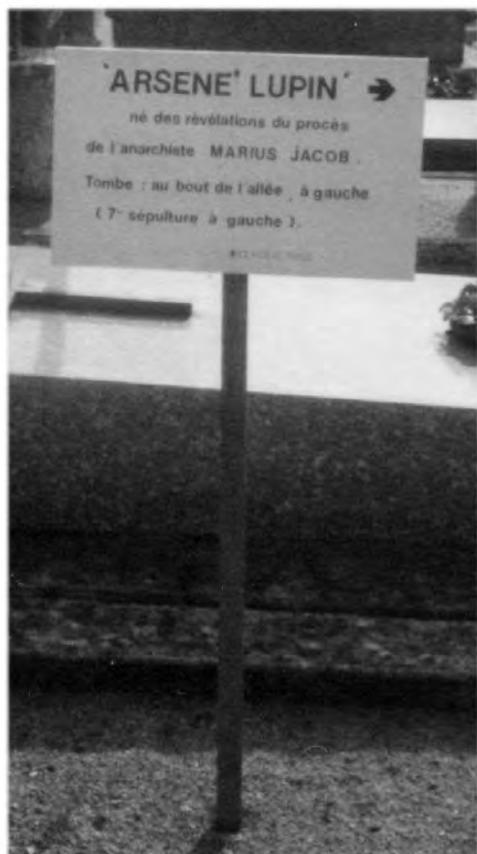
dénoté Jacob Alexandre que l’on aura par précaution prénommé Marius, parce que le prénom fait nettement plus exotique. Maurice Leblanc peut ainsi entrer en scène alors qu’aucune source ne vient attester de l’absence de l’écrivain normand en mal de reconnaissance littéraire des salons huppés de la capitale. Le rapprochement est

d’autant plus aisé que les réparties cinglantes du voleur anarchiste pourraient très bien se retrouver dans la geste lupinienne. Et pour couronner le tout, la naissance de Lupin (ce voleur qui volait aux riches pour ne donner qu’à lui seul) dans les colonnes du magazine *Je sais tout* correspond à quelques mois près à la condamnation aux travaux forcés de cet anarchiste illégaliste dont on retiendra qu’il fut foncièrement probe et droit.

Une fois infecté, le malade n’en démord pas, oubliant *de facto* une « Belle Époque » soumise au sentiment d’insécurité véhiculé par la presse à sensation et un littérateur dandy ayant, au départ, produit une œuvre de commande dont il n’envisageait pas de suite. Le cacochyme individu niera alors cette évidence : **Alexandre Jacob** (honnête cambrioleur anarchiste) **n’est pas Arsène Lupin** (redresseur de torts bourgeois

et flic nationaliste à ses heures perdues).

Décembre 2020



Page du haut : les pâtisseries Arsène Lupin et Marius furent proposées par la boulangerie reuilloise en 2005 à l'occasion de l'inauguration dans le village d'une « impasse Marius-Jacob », le magasin a disparu depuis

Page du bas : la pancarte indiquant tombe d'« Arsène Lupin » au cimetière de Reuilly a été « volée » dans les années 1990 !

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Tirer la première de couverture à soi

Une lampe torche qui éclaire anachroniquement dans la nuit la main s'emparant d'une liasse de billets ? Assurément c'est un roman policier ! L'homme a la posture de Fantômas, chapeau haut de forme sur la tête, une canne ou un trousseau de clés dans la main ? C'est bien sûr l'autre cambrioleur, celui de papier, que l'on voit. Et quand le couvre-chef devient chapeau melon, nous nous plongeons aussitôt dans cette si « Belle Époque ». Une chaîne ? Celle de l'oppression, celle du forçat dans son cachot ! Une scène de vol, des souris et un parapluie renversé (brochure de l'office du tourisme de Reuilly, 1993). Une incroyable histoire paradoxalement évoquée par le visage paisible de cet honorable vieillard ? Suggérer et donner l'envie de lecture dès le premier regard. Le choix de l'image, celui de son fond sont primordiaux. Consumérisme oblige, l'éditeur pratique le plus souvent un facile stéréotype et joue avec les lieux communs. Le livre doit se vendre et le contenu de l'ouvrage finit par être révélé à la lumière d'une première de couverture que l'on complète par un titre et un sous-titre pour le moins évocateurs. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'Alexandre Jacob.

Bien sûr, on pourra nous objecter que l'auteur n'est pas vraiment responsable de ce qu'ont pu produire les designers graphiques à partir de ses écrits, si tant est,

bien sûr, qu'ils aient été pris en considération. Il peut tout de même agréer ou non le résultat final. L'Atelier de création libertaire fait volontairement, en 2008, un clin d'œil aux romans noirs de la série éponyme avec fond de la même

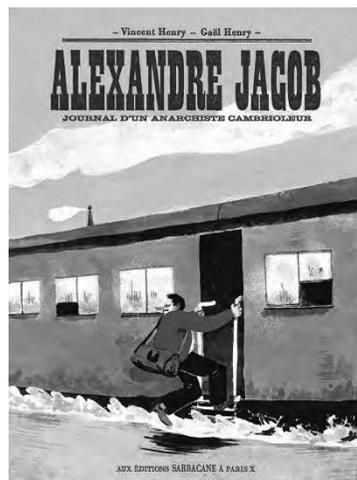
couleur et un dos jaune ; mais le sous-titre *Portrait d'un anarchiste* vient rappeler qu'il s'agit d'une étude historique. Si nous pouvons remarquer la sobriété des *Écrits* de Jacob paru à L'insomniaque en 1995 puis en 2004, c'est une lupinose galopante qui apparaît en revanche chez d'autres maisons d'éditions. C'est le cas avec le livre de Diego Farina (Bevivino, 2005) ou encore avec les dérivés italiens, espagnols et catalans du titre de Bernard Thomas. Là, le lecteur potentiel pourra tirer sur la couverture car le contenu est fréquemment, au fil des pages, à la mesure d'un contenant recomposant pour de si tristes et commerciales raisons l'image de cet anarchiste sincère que fut cet honnête cambrioleur. Il pourra aussi tirer sur le dos du livre commis par Jacques Colombat en 2012 où Jacob apparaît prénommé Alexandre MARIEUS ou encore sur la 1^{ère} de couverture de la bande dessinée de Matz et Chemineau, *Le travailleur de la nuit* (Rue de Sèvres, 2016) directement

inspirée de la série télévisée anglaise *Peaky Blinders* !!! Une histoire vraie à l'appui de recherches sérieuses ?

On peut alors honnêtement en douter.



Janvier 2021



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

En haut : photomontage à partir de la 1^{ère} de couverture du Jacob de Matz et Chemineau où l'on s'aperçoit que l'anarchiste ressemble à s'y méprendre à l'acteur britannique Paul Anderson campant le rôle d'Arthur Shelby dans la série *Peaky Blinders* !

En bas : 1^{ère} de couverture de la BD de Gaël et Vincent Henry, *Alexandre Jacob, journal d'un anarchiste cambrioleur*, Sarbacane, 2016 ; 1^{ère} de couverture du *Voleur et anarchiste*, Nada, 2015.

Le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) de Marseille

Le principal but du CIRA, fondé en 1965, est de collecter, de classer et d'archiver tout ce qui a un rapport avec l'anarchisme. Le fonds se compose de plusieurs milliers de livres et plusieurs centaines de brochures. Ces documents ont été écrits par des anarchistes, publiés par des anarchistes ou portent d'une manière ou d'une autre sur le mouvement ou les idées anarchistes. On y trouve aussi bien des livres favorables que défavorables aux idées anarchistes.

Le CIRA fait partie de la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires (FICEDL), rassemblant plus de soixante centres, qui s'est réunie la dernière fois à Bologne (Italie) en 2016. Il est indépendant de toute organisation politique ou syndicale.

Le CIRA organise régulièrement des débats, des tables rondes, des cycles de discussion, des expositions, des rencontres avec des auteurs et des éditeurs. Le CIRA collabore à des colloques et il en organise. Après celles de 2003 et 2010, le CIRA a organisé en 2015 la 3^e Foire aux livres anarchistes de Marseille (FLAM) avec des stands d'éditeurs, des débats et des spectacles. Il participe à diverses fêtes du livre, anarchistes ou non, présentant la production des éditeurs libertaires.

Renseignements pratiques

Le CIRA se trouve au 50 rue Consolat à Marseille (13001), à 5 minutes à pied de la gare Saint-Charles et de la Canebière.

Des permanences sont assurées les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 heures à 18 heures 30. En dehors de ces horaires, il est possible de prendre rendez-vous.

Téléphone : 09 50 51 10 89

Courriel : cira.marseille@gmail.com

Site Internet : <https://www.cira-marseille.info>

Le courrier doit être envoyé au 50 rue Consolat, 13001 Marseille.

La cotisation minimale est de 30 euros par an. La cotisation souhaitée est de 90 euros par an. L'adhésion permet l'emprunt de livres. La consultation de documents sur place est libre.

Si vous désirez d'autres exemplaires de ce calendrier, le coût est de 5 euros à l'unité ou 20 euros pour cinq calendriers. Les frais de port sont de 3 euros pour un exemplaire ou 5 euros pour 5 exemplaires



CeNtre
InterNational
de
recherCHES



Sur
l'a
n
ar
CH
i
S
M
e